



VILLE DE GENAY

**FOURNITURE ET POSE DE
VOLETS POUR L'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE DE GENAY**

Marché n° 10/04/005

Date et heure limites de réception des offres

19 MAI 2010 à 12 Heures

Cahier des Clauses Techniques Particulières

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

SOMMAIRE

Article 1 - Objet du marché

Article 2 - Conditions générales

Article 3 - Nature des interventions

Article 4 - Critères de sélection des offres

Article 5 - Dépôt des offres

Article 6 - Renseignements complémentaires

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Article 1 - Objet du marché

Les stipulations du présent cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) concernent la fourniture et la pose de volets pour l'école élémentaire de GENAY.

Article 2 - Conditions générales

Le détail des interventions concernant ce lot figure à l'article 3.

Les entreprises devront impérativement prendre rendez-vous avec les Services Techniques pour évaluer l'ensemble des travaux à réaliser.

L'entreprise devra intervenir impérativement pour ces travaux hors la présence des enfants soit à effectuer entre le 5 et 20 juillet 2010.

Les offres devront être présentées d'une manière détaillée et par nature de l'intervention.

Les matériaux utilisés pourront être le pvc, le bois ou le métal.

Elles devront inclure outre le coût des fournitures et de la main d'œuvre, tous les frais annexes tel que livraison, mise en déchetterie des matériaux évacués ou autres prestations non définies dans le C.C.T.P. qui seraient indispensables à la réalisation des travaux.

Article 3 - Nature des interventions

Les travaux se répartissent comme suit :

	<u>Désignation</u>	<u>Qté</u>
1	École élémentaire « Jacques-Yves Cousteau »	
1.1	Volant roulant monobloc, tablier avec blocage latéral intégré, lame de 40, enroulement extérieur, commande par treuil manuel Dimensions : hauteur 2394 mm - largeur : 1313 mm	24
Variante du point 1.1	Volant roulant monobloc motorisé, tablier avec blocage latéral intégré, lame de 40, enroulement extérieur, manœuvre électrique radio Dimensions : hauteur 2394 mm - largeur : 1313 mm	24
1.2	Volant roulant monobloc, tablier avec blocage latéral intégré, lame de 40, enroulement extérieur, commande par treuil manuel	4

	Dimensions : hauteur 2181 mm - largeur : 2012 mm	
Variante du point 1.2	Volant roulant monobloc motorisé, tablier avec blocage latéral intégré, lame de 40, enroulement extérieur, manœuvre électrique radio Dimensions : hauteur 2181 mm - largeur : 2012 mm	4
1.3	Volant roulant monobloc, tablier avec blocage latéral intégré, lame de 40, enroulement extérieur, commande par treuil manuel Dimensions : hauteur 2200 mm - largeur : 2000 mm	4
Variante du point 1.3	Volant roulant monobloc, tablier avec blocage latéral intégré, lame de 40, enroulement extérieur, manœuvre électrique radio Dimensions : hauteur 2200 mm - largeur : 2000 mm	4
1.4	Pour les variantes 1.1, 1.2 et 1.3 centralisation pour les volets roulant de l'ouverture et fermeture de tous les volets de la même pièce en une seule manœuvre	9

Préciser la finition des volets selon le type de support :

- PVC : vert pale RAL 6021
- Bois : lazure, peinture ou autre
- Métal : laquage teinte BD 5844.

Article 4 - Critères de sélection des offres

Il sera choisit l'offre économiquement la plus avantageuse.

- 1) La valeur technique de l'offre (40%),
- 2) Le montant de la prestation (60%).

Article 5 - Dépôt des offres

Les offres seront transmises sous plis.

L'enveloppe **extérieure** portera l'adresse et les mentions suivantes :

Offre pour :

**FOURNITURE ET POSE DE VOLETS
POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE GENAY**

NE PAS OUVRIR

Les offres doivent être envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal à l'adresse ci-dessus,

Mairie de GENAY
Rue de la Mairie
69730 GENAY

ou remises contre récépissé au heures d'ouverture suivante :
lundi, mardi, jeudi, vendredi 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
et le mercredi de 8 h 30 à 12 h 00.

Ces plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans la page de garde du présent règlement.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus, ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Par ailleurs, les offres ne pourront être adressées par voie électronique.

Article 6 - Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires ou rendez-vous pour la visite des locaux peuvent être obtenu auprès de Monsieur BAUM, au 06.76.78.12.92, responsable des Services Techniques,

L'Entrepreneur,

A
Le